

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/112

12 décembre 1996

(96-5292)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

Déclaration de M. Kilroy Genia, M.P.
Ministre des affaires étrangères et du commerce

Permettez-moi tout d'abord, au nom de mon gouvernement et de ma délégation, de vous adresser, ainsi qu'à votre gouvernement, nos félicitations pour avoir accueilli cette première Conférence ministérielle historique de l'OMC dans votre belle ville.

Je vous félicite aussi, de même que votre gouvernement, pour l'excellente organisation de cette Conférence.

Il y a plus de deux ans, les négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay se sont achevées à Marrakech: les Membres de l'OMC ont alors fait un pas résolu en avant vers une libéralisation concertée du commerce à l'échelle mondiale. A peu près à la même époque, les dirigeants économiques du Forum de coopération économique pour l'Asie et le Pacifique (APEC) ont adopté la Déclaration de Bogor sur la libéralisation du commerce et de l'investissement d'ici les années 2010 et 2020 dans la région de l'Asie et du Pacifique.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est encouragée par ces initiatives qui contribueront sans nul doute à accroître le bien-être de nos populations.

Des efforts ont été faits et continuent d'être faits pour libéraliser le commerce dans le cadre d'arrangements régionaux, sous-régionaux et bilatéraux.

Mon gouvernement reconnaît que l'OMC est une organisation vitale et dynamique qui poursuit beaucoup de nobles objectifs.

Elle aura certainement besoin de l'engagement et des efforts collectifs de tous les pays Membres pour réaliser ces objectifs.

Pour sa part, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a un plan d'action spécifique pour la libéralisation et la facilitation du commerce et des investissements qui est totalement en harmonie avec les objectifs de l'OMC et de l'APEC dans ce domaine.

Concrètement, nous avons ramené nos marges tarifaires à des niveaux acceptables pour les produits de première nécessité et pour certains intrants industriels et biens d'équipement. Nous faisons aussi des progrès dans le domaine de la réduction des mesures tarifaires.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est attachée au principe de la libéralisation du système commercial international et de l'élimination des obstacles au commerce. Nous sommes convaincus que cette politique assurera une croissance économique durable, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Les efforts de libéralisation du commerce ont amené beaucoup de petits pays en développement ou de pays moins avancés à mettre en commun leurs ressources pour intégrer leurs économies afin de poursuivre les buts et objectifs de l'OMC.

Vous savez peut-être déjà que les pays de la région du Pacifique Sud, y compris la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont défini une politique commune pour faire face aux besoins du développement et aux problèmes de gestion qui se posent notamment dans les secteurs maritime et de la pêche.

Au niveau sous-régional, l'Accord de libre-échange entre les pays mélanésiens a été progressivement étendu à mesure que le nombre de produits concernés augmentait. La croissance entretenue par les zones de libre-échange, qui se traduit par une amélioration du niveau de vie de la masse de la population, est dans la droite ligne des principes de l'OMC.

Il y a quelques semaines, le Premier Ministre de mon pays a proposé aux dirigeants économiques de l'APEC d'établir un centre de coopération économique pour l'Asie et le Pacifique en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour inciter les petites îles du Pacifique à s'impliquer véritablement dans le processus de libéralisation du commerce.

Nous sommes reconnaissants aux dirigeants économiques de l'APEC qui, dans leur sagesse, ont appuyé et entériné cette initiative. Avec le concours du PNUD, qui s'est engagé à fournir son aide financière et technique, nous avons l'intention de créer ce centre dès l'an prochain.

Ce sont là quelques-uns des efforts que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les pays de notre région ont entrepris pour libéraliser et faciliter le commerce et l'intégration économique régionale.

L'accession de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'OMC n'a pas été chose facile.

Comme beaucoup de pays en développement, nous sommes limités par un manque de ressources financières et humaines adéquates, ainsi que par un cadre institutionnel insuffisant. C'est pourquoi notre pays a été lent à satisfaire à ses obligations de notification.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée voudrait insister sur l'utilité d'une assistance de l'OMC, en particulier pour les pays en développement qui rencontrent des difficultés techniques, financières et institutionnelles. Cette assistance pourrait consister à offrir aux ressortissants de ces pays des possibilités de formation pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'OMC afin qu'ils puissent participer efficacement à son action et remplir de manière appropriée leurs engagements et leurs obligations.

Je suis particulièrement heureux d'apprendre que l'OMC organise l'an prochain une réunion pour ses Membres avec le concours des organismes d'aide et des institutions financières multilatérales afin de définir une approche intégrée pour aider les pays les moins avancés à s'acquitter de leurs obligations au titre des Accords de l'OMC.

Le problème de l'incapacité à satisfaire aux obligations ne concerne d'ailleurs pas seulement les pays les moins avancés et il faudrait étudier la possibilité d'étendre cet arrangement aux pays en développement insulaires.

J'ai noté que l'OMC avait conclu un accord de coopération avec la Banque mondiale et le FMI pour assurer une plus grande cohérence dans l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale et j'espère que les préoccupations des pays en développement seront maintenant prises en compte avec davantage de sensibilité.

Il a été relevé que l'OMC souhaitait promouvoir la coopération et le développement par l'assistance technique. La Papouasie-Nouvelle-Guinée salue cette initiative mais préférerait que cette assistance technique vise à améliorer la compétitivité des industries et des produits des pays en développement au lieu d'être uniquement centrée sur les problèmes de notification auxquels ces pays sont confrontés.

Je voudrais passer maintenant à la question du commerce et de l'environnement en réaffirmant les engagements pris par la Papouasie-Nouvelle-Guinée au Sommet de Rio en août 1992 et au Sommet de Berlin sur les changements climatiques en 1995 concernant le développement durable et la protection de l'environnement.

Tout en restant fidèle à ces engagements, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est assez préoccupée de constater que le commerce a été assujéti à des considérations environnementales.

En tant que pays en développement, dont l'économie dépend fortement des ressources naturelles - forêts, pêches, mines, agriculture - et dont la majorité de la population rurale vit de l'agriculture de subsistance, de la pêche et de la chasse, nous nous méfions des effets négatifs potentiels du débat sur l'environnement.

Bien qu'elle soit consciente de sa pertinence, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a de vives réserves concernant la suggestion de conclure un accord multilatéral sur l'investissement dans le cadre de l'OMC.

En tant que pays en développement, nous avons beaucoup d'industries en formation à qui il faudra encore du temps pour arriver à la pleine maturité, tandis que notre population active est seulement en train d'acquérir les compétences que les nations industrielles possèdent déjà depuis de nombreuses années.

Un tel accord, s'il était approuvé, serait non seulement contre-productif par rapport à nos efforts de développement national, mais nous ferait retomber dans le cercle vicieux de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure dont la Papouasie-Nouvelle-Guinée essaie actuellement de se dégager.

Sur la question des normes du travail, la Papouasie-Nouvelle-Guinée partage le point de vue des pays qui ont déclaré que l'OMC n'était pas l'enceinte appropriée pour discuter de ce problème. Nous préférierions laisser aux pays et à leurs Ministres du travail le soin de régler individuellement ces questions dans le cadre de l'OIT.

Sur la question de la transparence et du Code de conduite pour la passation des marchés publics, la Papouasie-Nouvelle-Guinée comme beaucoup d'autres pays Membres a sa propre tradition des affaires, qu'elle souhaite préserver.

Nous nous sommes dotés, sur la base de notre constitution nationale, d'une législation pour discipliner les dirigeants, et il nous semble superflu que les pays développés imposent des codes moraux de comportement aux pays en développement.

A cet égard, la Papouasie-Nouvelle-Guinée souhaiterait plutôt que l'on laisse régler cette question par les pays à titre individuel, au lieu de surcharger les travaux de cette auguste assemblée.

Avec tous ces changements intervenus à l'échelle mondiale, nous avons maintenant un monde nouveau. Il est plus vaste et hautement internationalisé et promet beaucoup tout en posant aussi beaucoup de défis.

L'OMC doit être considérée comme le fer de lance du changement vers la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement, le premier objectif étant le développement d'un environnement commercial plus libre à l'échelle mondiale.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est profondément attachée à l'OMC et collaborera à ses efforts pour atteindre les nobles buts et aspirations de cette famille mondiale.

Nous pensons que la crédibilité de l'OMC sera renforcée si son caractère universel est maintenu.

A cet égard, nous demandons instamment que les procédures d'accession des pays qui ont demandé à devenir Membres, y compris ceux de la région du Pacifique Sud, soient accélérées et reçoivent une attention immédiate.

Enfin, permettez-moi d'exprimer au nom de ma délégation ma plus sincère gratitude au peuple et au gouvernement singapouriens pour leur hospitalité et l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé.

Je voudrais aussi remercier le Directeur général, M. Renato Ruggiero, et le personnel de l'OMC qui a travaillé dur, pour l'aide qu'ils ont fournie à la Papouasie-Nouvelle-Guinée lors de son accession à l'OMC et pour toute l'assistance technique qui a permis de tenir cette réunion.